

*Administration du pétrole—Loi*

Sous-entendu, ne paie la taxe que celui qui ne réinvestit pas. Comme un haut fonctionnaire me l'a avoué au comité, les entreprises paient la taxe, qu'elles réinvestissent ou non. C'est une déformation flagrante des faits. Par-dessus le marché, la taxe n'est pas de 8 p. 100. Elle se situe entre 12 et 24 p. 100, selon que le produit est du pétrole conventionnel ou non, du gaz ou quoi encore et selon la province où se fait la production. L'aspect le plus intéressant de cette taxe de 8 p. 100 est qu'elle n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le revenu, sauf si la compagnie est une multinationale étrangère. Une multinationale étrangère peut déduire cette taxe de 8 p. 100 du revenu de la société mère américaine.

Chose curieuse, ce beau document, qui parle de canadianisation, déclare que les sociétés canadiennes ne pourront pas déduire la redevance de 8 p. 100 aux fins de l'impôt sur le revenu, mais que les sociétés étrangères pourront le faire. Quel est le génie qui a trouvé cela? C'est tout à fait ridicule. C'est sans doute le même qui a pondu les phrases suivantes, qui sont vraiment ahurissantes:

Le gouvernement du Canada est certes résolu à accroître la participation canadienne, mais pas au prix d'une concentration accrue du pouvoir entre les mains d'un petit nombre de grandes entreprises canadiennes. La concurrence est le nerf de l'industrie et la meilleure protection du consommateur... Aussi le gouvernement suivra-t-il avec beaucoup d'attention l'évolution de la participation à l'industrie.

Le gouvernement assurera le maintien de la concurrence dans le secteur public en créant deux ou peut être trois autres sociétés. Voici la phrase en question:

Pour y assurer le maintien de la concurrence, il pourra créer une ou plusieurs sociétés de la Couronne chargées de détenir les actifs acquis au lieu de tous les confier à Petro-Canada.

N'est-ce pas une bien belle définition de la concurrence? Au lieu d'avoir seulement une société de la Couronne aux ordres du ministre, il y en aura deux ou trois qui se feront concurrence. Il y aura une concurrence entre trois jouets au lieu d'un seul. Si la chose n'était pas aussi grave, on la trouverait risible.

● (2030)

Voici encore ce qu'on peut lire à la page 55:

A en juger par les résultats atteints jusqu'à maintenant par Petro-Canada, c'est également une manière efficace de stimuler le développement énergétique rapide qui est nécessaire à la satisfaction de nos besoins de sécurité.

Petro-Canada n'a pas encore découvert une goutte de pétrole ni un seul pied cube de gaz naturel. Comment pouvons-nous apprécier son formidable succès? Dans l'industrie pétrolière et gazière, le succès se mesure aux découvertes de pétrole et de gaz naturel. Petro-Canada n'a rien découvert. Petro-Canada n'a encore fait aucune découverte, mais elle a chargé une société appartenant à des Allemands et dont le siège social est établi au Liechtenstein, de construire une tour à bureaux à Calgary. Et n'oublions pas que tout cela est censé faciliter aux Canadiens la prise de possession de leurs ressources. Je suppose que Petro-Canada s'est mise en rapport avec cette société par l'entremise de la société des Bermudes qui a conçu son nouvel emblème.

Vouloir à tout prix que la majorité des actionnaires soient des Canadiens, c'est une grande rigolade de la part du gouvernement. Il revient sans arrêt sur ce thème tout au long du document qui contient des renseignements erronés et des inexactitudes flagrantes. Qui plus est, l'analyse manque d'objectivité. Je ne veux pas parler de préjugés ni d'erreurs d'interprétation. Je parle de déformations flagrantes des faits qui sont

en complète contradiction avec ce que les auteurs du document affirmeraient dans un autre contexte.

La vérité, c'est que nous traversons une crise, une crise énergétique. Nous n'aurons pas suffisamment de pétrole pour satisfaire à nos besoins d'ici quelques années. Il est absolument impératif de résoudre les conflits entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, d'en arriver à une entente et de travailler à rendre notre pays autosuffisant. C'est absolument nécessaire. Ce qui veut dire qu'il faut négocier. Les autorités fédérales croient avoir le gros bout du bâton et pouvoir forcer les provinces à se soumettre. Si c'est vraiment là ce qu'elles pensent, elles font une très grave erreur car elles n'y réussiront pas. Elles ne réussiront qu'à faire un tort énorme au pays. Elles causeront plus de tort qu'elles ne l'ont déjà fait en adoptant cette attitude, mais elles ne réussiront pas à forcer les provinces à se soumettre.

Les représentants du gouvernement fédéral doivent s'asseoir à la table de négociation. Ils doivent négocier le prix du pétrole, le partage des revenus ainsi qu'une stratégie en vue de l'exploitation future de nos réserves. Essentiellement, les Canadiens sont justes. Je parle des Canadiens de l'Ouest et des Canadiens de l'Est. Ces derniers ne peuvent s'empêcher de penser que leurs compatriotes de l'Ouest sont cupides et égoïstes quand les seuls renseignements dont ils disposent sont les mensonges éhontés que profèrent le ministre et ses collègues qui croient ce qu'il leur dit. Comment peut-il en être autrement si les Canadiens de l'Est pensent que la formule de partage des revenus est 45-45-10? Il ne faut pas s'en formaliser. On les abreuve de faussetés, de mensonges. Ils ne peuvent s'empêcher de croire que le gouvernement de l'Alberta est extrêmement exigeant et qu'il refuse de négocier, n'étant pas au courant de toutes les promesses rompues et de tous les mensonges du gouvernement actuel.

De même, il est normal que les Canadiens de l'Ouest veuillent protéger au maximum leurs ressources, compte tenu de toutes ces promesses reniées. Ils attendent depuis 113 ans une politique de transport qui protégerait leurs intérêts. Ils n'ont jamais digéré la politique nationale des tarifs élevés. Maintenant qu'ils détiennent des ressources qui leur rapportent des revenus considérables, ils ne vont pas permettre tout bonnement au gouvernement fédéral, qui les a trompés si souvent, de se les approprier sur la foi de vagues promesses de prendre leurs intérêts à cœur.

Si le gouvernement fédéral tient vraiment à ce que les gens de l'Ouest le croient, alors qu'il cesse de mentir au sujet de ce qu'il prétend être 4 milliards de dollars de fonds de développement. Qu'il cesse de mentir au sujet de la formule 45-45-10 pour le partage des revenus, car ces chiffres sont faux. Qu'il cesse d'essayer de dépeindre les citoyens de l'Ouest comme étant des gens avarés, égoïstes et pas tout à fait canadiens, simplement parce qu'ils veulent être en mesure de protéger leur avenir. Quel Canadien ne tient pas à protéger son avenir? Quel groupe de Canadiens, où que ce soit, ne veut pas être capable de prospérer et de se développer avec le pays?

Les Canadiens de l'Ouest estiment, à juste titre, qu'ils ne peuvent faire confiance au gouvernement fédéral actuel. J'ai de bonnes raisons de le dire, compte tenu de toutes les promesses restées sans lendemain. Mais comment changer tout cela? Peut-être, en étant franc et honnête. Est-ce trop demander? Je l'ignore. Si c'est le cas, alors je crains fort que les mois et les